

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

G/MA/TAR/RS/24

2 avril 1997

(97-1946)

Comité de l'accès aux marchés

Original: anglais

RECTIFICATIONS ET MODIFICATIONS DES LISTES

Liste XII - Inde

La Mission permanente de l'Inde a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 2 avril 1997.

Conformément aux procédures de modification et de rectification des Listes de concessions tarifaires (IBDD, S27/26), l'Inde communique le projet de liste ci-joint, qui contient les modifications, concernant le commerce des produits des technologies de l'information, à apporter à la Liste XII annexée à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994.

L'Inde se réserve le droit d'apporter des modifications de pure forme à la Liste et de rectifier toute erreur, omission ou inexactitude.

Si aucune objection n'est notifiée au Secrétariat dans un délai de trois mois à compter de la date du présent document, les rectifications et modifications apportées à la Liste XII - Inde seront considérées comme approuvées et seront officiellement certifiées.

Des exemplaires du document (sur support électronique-Microsoft Access, ou sur papier) peuvent être obtenus auprès de la Division de l'accès aux marchés (Mme Wood, bureau 3142, tél. 739 50 79).